

vivre et agir ensemble

la cité Cadoux

Il s'agit d'une résidence comportant entre autres 3 bâtiments de 2 étages de 8 logements chacun. Ce sont des appartements T1 ou T2, d'environ 40 m².



Situation

La cité Cadoux se trouve à proximité du Collège de Beauchamp et de la Zone Industrielle Ouest.

Historique

Construits à la fin des années 20, les immeubles de cette cité ouvrière font l'objet, depuis le 26 octobre 2000, d'un droit de préemption renforcé en vue d'y créer des logements sociaux.

Pour les personnes malvoyantes, une version de ce document peut être obtenue en Grands Caractères sur simple demande au 09 72 11 93 38

cité Cadoux gâchis, mensonges et colère

Afin de respecter le taux de logements sociaux fixé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, le Conseil Municipal avait inscrit la cité Cadoux dans un cadre de préemption.

Depuis 2001, la ville de Beauchamp a ainsi acquis 12 logements et réalisé des travaux car leur vétusté nécessitait une rénovation d'envergure, notamment pour la toiture.

Les Beauchampois étaient en droit d'attendre une politique ambitieuse, novatrice et sociale mais la municipalité n'avait aucun projet ni vue d'ensemble.

De plan triennal en plan triennal, de promesse en promesse, la municipalité s'est trouvée dans l'impasse de son incompétence : aucun logement mis en location, mais surtout **une amende de 87 144 € en 2009 et 88 578 € en 2010** pour le non respect de la loi SRU. Le Maire niait cette éventualité, bien que le Préfet l'en avait informé !

Aux questions régulièrement posées par Alternative Citoyenne pour Beauchamp, M. Lavaud n'avait que pour réponse : « *Il est trop tôt* », « *C'est un projet complexe* », « *Nous ne sommes pas seuls* » ...

En septembre 2008, après avoir difficilement acheté ces logements, la municipalité sans projet, s'empresse ...

d'en revendre ! Mais, dans le même temps elle cherche pourtant à en acquérir de nouveaux pour compléter son parc dans le seul bâtiment A. Cherchez la logique !

A partir de ce moment-là, l'obsession municipale est de trouver un bailleur. Peu importe qui, pourvu qu'on se débarrasse du problème !

Par connaissance (et sur quels critères ?), un adjoint trouve en la Société Civile Immobilière Saint-Louis le bailleur idéal :

- elle rachète **650 000 euros** un bien de 13 appartements estimé **1 024 000 euros** par les Domaines soit **une moins value de 374 000 euros**. Aux frais réalisés pour les travaux s'ajouteront ceux pour la sortie de la co-propriété laissés à la charge de la commune
- elle laisse seulement 3 logements sur les 13 à disposition de la municipalité et des Beauchampois
- elle veut que l'affaire se fasse dans les meilleurs délais - avant la fin du mois de mars - alors que ce dossier traîne depuis 10 ans !

**GRANDE BRADERIE
BEAUCHAMPOISE !**



Alternative Citoyenne pour Beauchamp

Comme vous le savez, la situation financière de notre commune est catastrophique avec plus de 62% de notre budget d'investissement consacré au remboursement de la dette.

Alors comment peut-on accepter de faire un cadeau de 374 000€ en bradant le patrimoine de la commune et dans le même temps augmenter les tarifs des services périscolaires et les impôts (+3,31% pour la taxe foncière)?

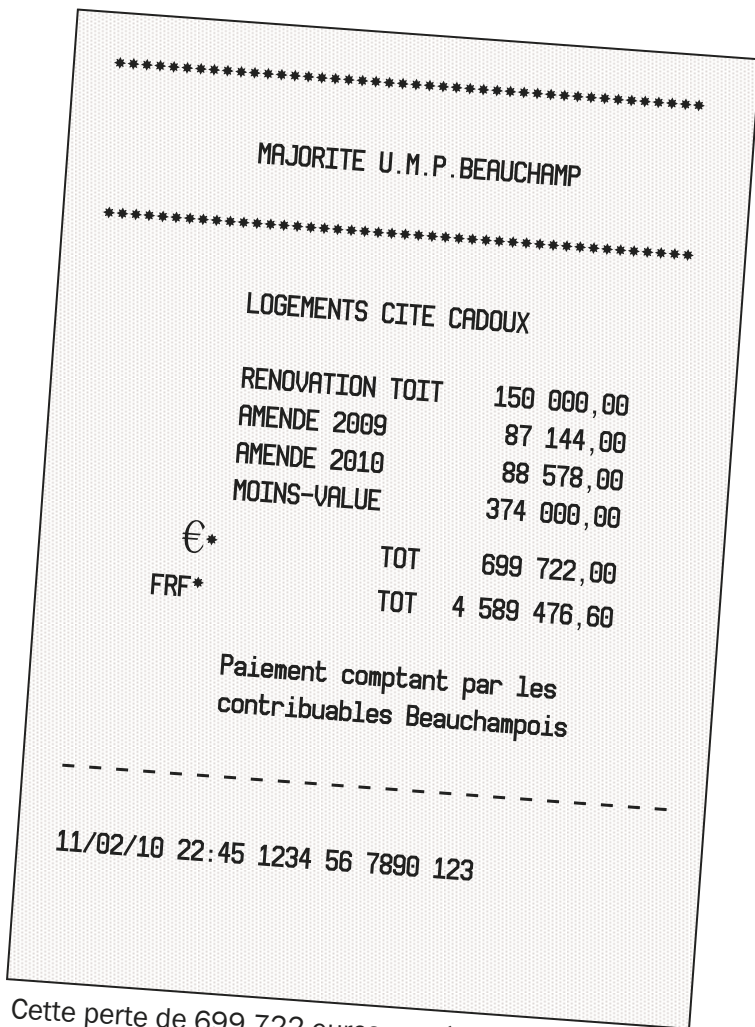
Encore un nouvel exemple de la gestion aberrante et coûteuse de notre ville !

ils peuvent le faire !

Le 21 janvier 2010, la municipalité achète un 12^{ème} appartement pour la somme de 100.000 euros. Lors du Conseil Municipal du 11 février, elle fait voter sa revente pour 50.000 euros !

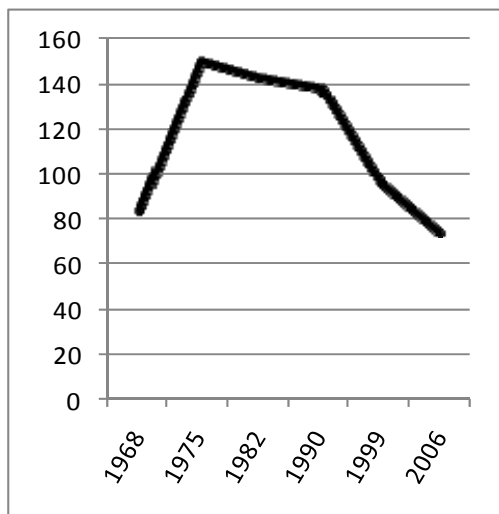
Nos propositions restées lettre morte

- Réaliser un programme ambitieux de mixité sociale pour les Beauchampois
- Entretenir une politique de partenariat suivi avec Foyer pour Tous, Opievoy ou HLM Antin déjà présents sur notre commune
- Choisir Val d'Oise Habitat qui est l'organisme public mis à la disposition des élus du département
- Concevoir un projet où la majorité des logements sont à la disposition de la ville
- Mise en place d'un PLU
- Concertation avec les habitants
- Inscrire, dans un plan pluri-annuel la création de logements locatifs



Cette perte de 699 722 euros représente un tiers de votre taxe d'habitation perçue en 2009

Beauchamp : Nombre de 15/29 ans pour 100 habitants de plus de 60 ans



Commune	Valeur
Montigny-lès-Cormeilles	176
Pierrelaye	158
Bessancourt	146
Franconville	131
Taverny	127
Herblay	126
Frépillon	108
Saint-Leu-la-Forêt	102
Cormeilles-en-Parisis	92
Le Plessis-Bouchard	92
La Frette-sur-Seine	87
Beauchamp	75

Source : Insee, Recensement de la population

Nous exigeons des logements pour les jeunes Beauchampois

Lorsque nos enfants deviennent adultes, ils n'ont d'autre choix que de quitter Beauchamp. Le manque de logements a conduit à une diminution inexorable de la population des 15-29 ans.

La responsabilité en incombe à M Lavaud qui, depuis plus de 30 ans, gère l'immobilisme avec pour seul argument rétrograde « la qualité de notre cadre de vie et la tranquillité des Beauchampois ».

En quoi la création de petites unités de logements accueillant nos enfants nuirait-elle à notre qualité de vie ?

Absurde !